

Les Loges en Josas, le 23 mai 2016

Monsieur Serge MORVAN
Préfet des Yvelines
1 rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES cedex

Objet : DEMANDE DE MISE A L'ORDRE DU JOUR de la CCE
de dispositions de réduction des nuisances

Monsieur le Préfet,

Nous avons pris bonne note de la date retenue pour la prochaine CCE de Toussus-le-Noble, le jeudi 16 juin prochain. Toutefois, nous regrettons vivement qu'au cours de ces dernières années, aucun résultat significatif n'ait jusqu'alors été obtenu dans le cadre de cette commission, et ce malgré les demandes pressantes et réitérées formulées tant par les élus que par les représentants des populations subissant les nuisances (Cf. pièces jointes).

En particulier, nous ne pouvons cacher notre déception quant à la lenteur de la mise en œuvre des décisions de la réunion de CCE du 14 avril 2015, ni la maigreur des résultats obtenus par la nouvelle organisation des instances de concertation.

Aussi, et dans la perspective de la prochaine réunion de la Commission Consultative de l'Environnement, nous vous rappelons les points sur lesquels nous attendons toujours que des décisions fermes soient adoptées, sur des actions précises, concrètes, de mise en œuvre rapide et dûment programmées et suivies:

- mise en oeuvre de Calipso et interdiction de vol des avions les plus bruyants.
- suppression des activités touristiques et de loisir d'hélicoptères au-dessus du territoire du Parc National Régional de la Haute Vallée de Chevreuse
- établissement d'un quota de trafic d'hélicoptères
- recherche d'un site de délestage pour hélistation en Ile-de-France
- mise en place d'un quota de tours de piste
- recherche d'une piste de dégagement pour les tours de piste
- abandon du développement de l'activité d'affaires, pour laquelle l'étude de CGX-Aéro a démontré le peu d'intérêt des entreprises locales et l'inadaptation de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, en situation d'espace aérien saturé
- refus de tout allongement de piste, dépourvu de toute nécessité

L'absence de résultats sur ces différents points conduirait à nous interroger sur le rôle et la finalité d'action de la CCE et sur le sens de notre participation.

Aussi nous demandons que les demandes ci-dessus rappelées soient expressément inscrites à l'ordre du jour de la prochaine CCE et que les suites appropriées y soient apportées.

Page 1/2

Demeurant à votre disposition pour vous rencontrer avant la prochaine CCE, si vous le jugez utile et à votre meilleure convenance, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre très haute considération.

Pour l'Alliance Associative



Christian MAUDUIT
Président de l'Association
Ciel Calme à Magny-les-Hameaux

Copies :

- Maires des communes de Boulay-les-Troux, Châteaufort, Chevreuse, Gif-sur-Yvette, Jouy-en-Josas, Loges-en-Josas, Magny-les-Hameaux, Milon-la-Chapelle, Saint Lambert-des-Bois, Saint Remy-lès-Chevreuse, Toussus-le-Noble, Villiers-le-Bâcle
- Monsieur Pascal THEVENOT député de la 2^{ème} circonscription des Yvelines
- Monsieur Yves VANDEWALLE conseiller départemental des Yvelines, président du PNRHVC

PJ :

- Lettre en date du 4 décembre 2014 signée par les maires des dix communes situées dans le périmètre des activités aériennes de l'aérodrome de Toussus-le-Noble dans laquelle est signifiée leur insatisfaction sur l'absence de mesures de réduction des nuisances attendues suite à l'étude confiée par la DGAC à CGX-Aéro en 2012.
- Lettre en date du 20 janvier 2015 signée par l'Alliance Associative. Elle vous faisait aussi part de ses attentes et vous demandait de faire usage de votre autorité afin de mise en œuvre des mesures propres à y répondre.
- Lettre en date du 3 juin 2015, signée de l'alliance associative. Suite à la réunion de la Commission Consultative de l'Environnement du 15 avril 2015, cette lettre souligne l'insuffisance des propositions exposées dans le tableau de suivi remis en séance, pour satisfaire aux attentes des maires et des associations de riverains.